

**ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU MERCREDI 24 MAI 2023 A 19.30 HEURES
A L'HOPITAL DES BOURGEOIS, SALLE ROSSIER A FRIBOURG**

- Présidence** : M. Thierry **STEIERT**, Syndic
- Présents** : 37 bourgeoises et bourgeois
- Pour le Conseil communal
Mme Andrea **BURGENER WOEFFRAY**
- Excusés** : Pour le Conseil communal
- Mme Mirjam **BALLMER**
- MM. Pierre-Olivier **NOBS**
Laurent **DIETRICH**
- Pour les membres des Commissions bourgeoises
- MM. Hervé **BOURRIER** (Vérificatrice des comptes)
Elias **MOUSSA** (Conseil bourgeoisial)
Alexandre **SACERDOTI** (Vérificatrice des comptes)
André **SCHOENENWEID** (Conseil des Bonnesfontaines)
- Pour les bourgeoises et bourgeois
- Mmes Maria **del CARMEN MUNIZ**
Mercedes **CRISCIONE**
Elisabeth **LONGCHAMP SCHNEIDER**
Elisabeth **NUOFFER**
Beatrix **ROGGO**
Anna **SALAMA**
Marie-Louise **TOMASONE**
- MM. Bernard **BAERISWYL**
Jean **BOURGKNECHT**
Dominique **de BUMAN**
Francesco **CRISCIONE**
Henri **NUOFFER**
Charles **de REYFF**
Philippe **ROGGO**
Mohammed **SALAMA**
Claude **SCHNEIDER**
Vittorio **TOMASONE**
- Presse** : MM. Georges **SCHERRER** (Freiburger Nachrichten)
Laurent **CROTTET** (Photographe)
- Scrutateur·rice** : Mme Jocelyne **VARELA**
- Secrétaire** : M. Philippe **BERSET**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du mercredi 14 décembre 2022
2. **Comptes des Institutions bourgeoisiales de l'exercice 2022**
 - 2.1 Fonctionnement
3. Rapport de gestion 2022
4. Divers

xxx

Avant de commencer l'assemblée, M. le Syndic-Président invite les personnes non bourgeoises à prendre place dans la zone affectée au public.

Il ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux bourgeoises et bourgeois présents ainsi qu'aux membres des Commissions bourgeoisiales. Il remercie ces derniers d'avoir traité et approuvé les comptes 2022 et les invite à intervenir en tout temps durant l'assemblée pour apporter des précisions ou compléments d'informations par rapport aux différents points présentés. Il salue également les représentants de la presse.

Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée par courrier personnel remis à domicile, ainsi que le prévoit la loi, et par publication dans la Feuille officielle du Canton de Fribourg n° 18 du vendredi 5 mai 2023, de même que par affichage au pilier public.

Le secrétariat de l'assemblée bourgeoisiale est, selon la loi du 25 septembre 1980 sur les Communes, assuré par le Secrétaire communal. Pour des raisons d'ordre pratique, le Chef de service de la Bourgeoisie fonctionne comme secrétaire de l'assemblée. Le procès-verbal est contresigné par le Secrétaire de Ville, M. David Stulz.

L'assemblée approuve cette procédure.

Une scrutatrice a été formellement désignée en la personne de Mme Jocelyne Varela.

Il demande également à l'assemblée si elle a des remarques à formuler quant à l'ordre du jour proposé. Ce n'est pas le cas.

L'assemblée approuve cet ordre du jour à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du mercredi 14 décembre 2022

Par gain de temps, le résumé du procès-verbal n'est plus lu séance tenante. Le procès-verbal détaillé reste cependant à disposition des bourgeoises et bourgeois sur le bureau et peut également être consulté à l'administration bourgeoisiale, ainsi que sur le site Internet de la Ville de Fribourg.

Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2. Comptes des Institutions bourgeoisiales de l'exercice 2022

2.1 Fonctionnement

Comme indiqué dans la convocation, les documents utiles à cette assemblée pouvaient être consultés à l'Administration bourgeoisiale ainsi que sur le site Internet de la Ville.

Présentation générale des comptes 2022 des Institutions bourgeoisiales en ces termes par M. Thierry Steiert, Syndic-Président et Président des Commissions bourgeoisiales.

Récapitulation générale toutes Institutions confondues

« Le résultat des 3 totaux de la récapitulation générale présente une perte de CHF 291'460.17.

Au sujet des différents secteurs du total 1, je peux vous livrer les commentaires généraux suivants :

Patrimoine forestier

Le delta des recettes entre les comptes et budgets 2022 est positif à hauteur de CHF +254'354.-.

Si le projet Batpol (bâtiment de la police), presque terminé, génère une diminution non négligeable des ventes de bois, d'autres travaux ont pu être réalisés pour des tiers par l'équipe forestière et ces derniers ont engendrés des revenus importants, notamment des coupes de bois bostrychés, des travaux de coupe et la pose de filets de sécurité dans la Vallée du Gottéron.

Aussi, des subventions plus importantes ont été perçues pour des projets réalisés dans diverses forêts, ainsi que des plantations liées à la collaboration qui a une nouvelle fois pu se créer avec l'entreprise Almighty Tree. Cette dernière effectue des plantations et intervient dans d'autres afin de les nettoyer et les éclaircir. Cette société a pour but de concevoir un avenir durable et améliorer le bien-être social, économique et environnemental, en axant ses activités sur la valorisation du patrimoine boisé.

Les charges ont par contre subi une hausse importante et péjorent le résultat. Cette hausse est principalement due aux frais de débardage et de bûcheronnage effectués par des tiers et les réparations importantes réalisées sur le tracteur HSM. Le point positif est que la durée de vie du processeur se voit donc prolongée et repousse son remplacement planifié à court voire moyen terme.

S'agissant des **domaines**, il n'y a rien de spécifique à signaler avec une balance toujours positive entre les charges et les revenus.

Le résultat actuel demeure toutefois trompeur et mérite une grande prudence. En effet, les besoins d'entretien du parc de bâtiments impliqueront des efforts non négligeables d'investissements dans les années à venir, qui consisteront principalement en des rénovations et le maintien des structures en place.

Concernant le **patrimoine viticole**, le contexte économique incertain, notamment la hausse des prix énergétiques et alimentaires, dû à la situation géopolitique, de même que les périodes de très fortes chaleurs ont impacté les ventes 2022. Le chiffre d'affaires a subi un léger recul par rapport à 2021. Des actions promotionnelles ont été menées tout au long de l'année et une analyse de leurs effets a pu être faite dans la perspective de répondre aux besoins de la clientèle diverse, avec une offre juste et en adéquation avec leurs attentes.

De plus, le lancement de la boutique en ligne, réalisé en février 2023, viendra ajouter une corde à notre arc grâce à cette nouvelle forme de commercialisation. Elle permettra d'acquérir de nouveaux clients, de les fidéliser et de renforcer notre champ d'action pour affronter l'instabilité du marché.

Pour ce qui est des **bâtiments**, la balance entre les charges et revenus est des plus positive. Pour autant, ce résultat appelle à une grande prudence.

En effet, l'étude « Stratus » réalisée en 2021, destinée à dresser un bilan du patrimoine immobilier de la Bourgeoisie, a abouti sur la préparation d'un cahier des charges visant une étude sur la mise en place d'une planification immobilière adaptée à la composition du parc et aux besoins de la Bourgeoisie à 10-15 ans. Elle inclura notamment les aspects énergétiques, agricoles et un accent sera mis sur les aspects de durabilité. Les travaux de l'étude se dérouleront en 2023 et les résultats sont attendus pour le premier semestre 2024.

Bien que les économies réalisées sur différents postes ont permis d'absorber certains gros dépassements, les **frais généraux administratifs** sont en légère hausse (+8'711.86), notamment en raison des besoins en matériel informatique liés au nouveau personnel engagé. Le budget 2022 comptait 16 postes, hors 20 ont été facturés.

Quand bien même, les ressources à disposition devront être consolidées en raison des besoins suscités par les différentes réformes et nombreux projets auxquels fait face la Bourgeoisie. Une augmentation des charges est prévisible dans les prochaines années.

La **deuxième partie du tableau de la récapitulation générale** représente les charges et revenus particuliers dont l'excédent de charges est de CHF 3'505.06. A relever des charges extraordinaires qui concernent en majeure partie l'engagement de M. Beat Blatter, caviste, par le paiement de la part employeur LPP suite à la régularisation de sa situation (CHF 42'054.10) et des produits extraordinaires pour CHF 42'234.34 relatifs au virement du solde du compte TVA.

Dans la 3^{ème} partie du tableau, on retrouve les dons et subventions accordés à diverses Institutions et qui s'élèvent à CHF 152'000.-, dont les principales sont :

- CHF 50'000.- aux Archives de la Ville pour l'inventaire des œuvres d'art et du patrimoine bourgeoisial ;
- CHF 25'000.- de subside au Foyer St-Louis et CHF 25'000.- à la Fondation St-Louis pour le financement d'une partie du salaire d'un maître socio-éducatif œuvrant à la réinsertion des jeunes dans le monde du travail, notamment au restaurant de l'Aigle Noir.

J'en ai terminé pour cette présentation. »

M. le Syndic-Président donne la parole à M. Eric Lateltin, membre de la Commission vérificatrice des comptes, qui fait lecture à l'assemblée, du rapport de ladite Commission sur la base de celui de l'organe de révision.

« Monsieur le Syndic-Président,
Madame la Conseillère communale,
Mesdames et Messieurs les Bourgeoises et Bourgeois,

Les membres de la Commission vérificatrice des comptes ont reçu les documents concernant les comptes 2022 ainsi que le rapport de la fiduciaire Fidustrust Révision SA, sous forme valable et par courrier le 17 mars 2023.

La Commission a tenu le 22 mars 2023 une séance en présence de la Fiduciaire, du chef de service et du personnel administratif dans les locaux de la Maison bourgeoisiale.

M. Michael Picard, expert réviseur agréé et responsable de la révision des comptes des six Institutions bourgeoisiales, y compris La Résidence Bourgeoisiale, a transmis à la Commission son rapport détaillé sur les comptes 2022 qui se soldent par un déficit de CHF 291'460.17, déficit plus important que celui prévu dans le budget 2022 de CHF 256'555.65.

Dans l'analyse de cet exercice 2022, les membres de la Commission ont traité diverses questions techniques, et ont reçu les réponses utiles à toutes leurs remarques et questionnements. De plus, des compléments d'information ont été donnés à la Commission sur la suite de la mise en place du nouveau plan comptable MCH2 qui devra être introduit en 2024. Une fiduciaire spéciale a été mandatée à cet effet.

Comme souhaité l'année passée, la Commission aussi a reçu en complément un tableau des flux de trésorerie ainsi que des commentaires explicatifs. Des remerciements sont adressés à l'administration des finances pour ces documents instructifs.

Il ressort que les travaux de vérification n'ont pas demandé de modifications dans les comptes annuels ni dans les états financiers.

Les membres consultés n'ayant pas émis de remarque spéciale, la Commission prend acte du rapport de la Fiduciaire à l'unanimité.

Le rapport définitif de la Fiduciaire a été transmis aux membres sous forme papier.

Les membres de la Commission ont aussi reçu le Rapport de gestion 2022, dossier complémentaire aux comptes. Ce document instructif est très apprécié. Il est une source presque exhaustive de toutes les activités de la Bourgeoisie.

La Commission tient à remercier M. Picard, expert réviseur et les collaborateurs de Fidustrust Revision SA, pour les travaux fournis ces six dernières années et sa collaboration constructive. Ils nous quittent selon les dispositions légales de la Loi sur les communes.

DECISION

Considérant :

- **que l'organe de révision remplit les exigences légales de qualification et d'indépendance,**
- **qu'il a informé de manière exhaustive notre Commission au travers d'un rapport définitif et que celui-ci contient tous les renseignements attendus,**
- **qu'il recommande à la Commission vérificatrice de proposer à l'Assemblée l'approbation sans réserve des comptes annuels 2022,**
- **la Commission vérificatrice a décidé de suivre cette recommandation et propose à l'Assemblée d'approuver les comptes 2022 tels qu'ils sont présentés et commentés dans le message du Conseil communal du 25 avril 2023.**

Merci de votre attention. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président, remercie M. Lateltin, membre de la Commission vérificatrice des comptes.

Il complète le rapport en informant que le contrôle des comptes des Institutions bourgeoisiales de 2017 à 2019 avait été confiés à la Fiduciaire Fidustrust Révision SA. Comme l'autorise la Loi sur les Commune, son mandat avait été reconduit pour 3 ans lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 9 septembre 2020, soit pour les exercices de 2020 à 2022. Il s'agissait donc là du dernier contrôle effectué par cet auditeur.

Une procédure est en cours pour la nomination d'un nouvel organe pour la révision des comptes de 2023 à 2025. Ce point sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 13 décembre 2023.

Il passe ensuite à la présentation des comptes, Fondation par Fondation.

1. Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

Résultat

FONDATION	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Hôpital Bourgeois			
Charges	3'368'749.04	3'021'284.33	3'114'198.74
Revenus	2'974'210.75	2'724'109.23	2'936'589.14
<i>Perte de l'exercice</i>	P -394'538.29	P -297'175.10	P -177'609.60

La Fondation de l'Hôpital boucle avec un déficit de CHF 394'538.29 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 297'175.10 (+ 97'363.19), perte dont voici les principales explications :

- Pour la partie forêts, les diverses réparations effectuées sur le tracteur HSM, notamment la pompe hydraulique pour CHF 53'114.50 et de la grue et télescopique pour CHF 18'731.30, soit un montant total de CHF 66'292.45.
- Pour la partie montagnes, les réparations des toitures de divers chalets suite à la grêle du 20 juin 2021 s'élèvent à CHF 164'881.45. Après déduction des indemnités de l'ECAB et de l'assurance, ainsi que l'utilisation du fonds montagnes et du fonds d'amortissement créés en 2021, l'impact net sur les charges 2022 s'élève à CHF 39'141.05.

La discussion est ouverte.

La parole est demandée.

M. Franz Baeriswyl : "Herr Direktor, ich habe eine Frage zur Kapitel 6. Vin. Für lange Zeit war ich Mitglied des Burgerrats und habe verfolgend, dass jährlich ein Defizit von CHF 40'000.- geschrieben wurde und dieses Jahr beträgt dieses Defizit von CHF 103'558.01. Ich habe angemerkt, dass jemand eingestellt wurden ist, das konnte eine Erklärung sein, aber was mich etwas beunruhigt, ist die Erklärung beim „Rapport de gestion“, dass der Umsatz um CHF 140'000.- zurückgegangen ist. Und hier stellt sich die konkrete Frage, ob die Tatsache, dass wir die Etiketten und die Namen der Weine geändert haben das ist eventuell eine Auswirkung auf diesen massiven Rückgang der Privatkäufer des Weines. Wurde diese Änderung evaluiert und haben wir da vielleicht einen Fehler gemacht?"

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Danke Herr Baeriswyl für Ihre Frage. Zuerst einmal das gestiegene Defizit, also einerseits haben wir tatsächlich hohe Personalkosten. Wir haben natürlich auch Kosten eingespart dadurch, dass wir den Önologen nicht mehr angestellt haben. Wir mussten den „Caviste“ anstellen aus Gründen des Sozialversicherungsrechts da er nicht mehr als unabhängig gelten konnte, das wurde von der Ausgleichkasse abgelehnt und das wir mussten nachträglich die Anstellung von Herrn Blatter im arbeitsrechtlichen Verhältnis aufnehmen, was die Änderung in diese Rubrik der Löhne erklärt.

Hinzu kommt, was ich vorhin erwähnt habe: die zusätzlichen Kosten, die dadurch entstanden im Bereich der beruflichen Vorsorge, also der zweiten Säule, das ist ein Betrag von knapp CHF 42'000.- der noch bezahlt werden musste. Was die Weine betrifft und den Verkauf der Weine kann ich dazu nur sagen, wir haben bis jetzt nicht evaluiert, ob der Rückgang der Verkaufszahlen ausschliesslich oder teilweise auf die neue graphische Linie oder die Etiketten zurückzuführen ist.

Was man sagen kann ist, dass tatsächlich ein Teil der traditionellen Kundschaft sich wahrscheinlich nicht mehr identifiziert mit der neuen graphischen Linie. Wir haben dieses Risiko bewusst in Kauf nehmen müssen, denn, wenn wir nichts getan hätten und unsere Linie nicht modernisiert hätten, hätten wir Gefahr gelaufen, dass mit dem Verschwinden der traditionellen Kundschaft die Verkaufszahlen definitiv zurückgegangen wären.

Ich denke wir werden erstmal zwei oder drei Jahre warten müssen, bis wir konkrete Zahlen haben und wissen, wie sich die Verkaufszahlen entwickeln. Man muss auch sagen, dass die Covid Pandemie einiges dazu beigetragen hat, dass die Verkäufe mehr besonders gut waren.

Was ich aber sagen kann ist, dass der Jahrgang 2022 laut unseren Önologen ein Superjahr wird. Das ist nicht nur eine Marketing-Aussage, sondern es ist wirklich ernst und selon le vigneron, l'année 2022 est une très bonne année. On ne peut que vous conseiller de faire l'acquisition de ces vins, vous n'allez pas le regretter. J'espère que j'ai répondu à la question du moins partiellement, sinon nous pourrions encore échanger après l'assemblée. »

Gibt es weitere Fragen, est-ce qu'il y a d'autres questions dans les comptes de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois ?

M. Benoît Rey, membre du Conseil bourgeoisial : « Oui, merci Monsieur le Syndic-Président. J'aimerais juste apporter un complément à la réponse qui a été donnée à M. Baeriswyl. Cette préoccupation mentionnée ce soir a été également celle du Conseil bourgeoisial. Il est nécessaire d'évaluer l'impact des décisions de modification en termes de look de nos vins et d'étiquetage, etc. Effectivement, l'incidence principale fut un changement au niveau de la clientèle dite « plus ancienne » qui a dû s'habiter à ce nouveau look. Par contre, une nouvelle clientèle est intéressée par nos vins munie de cette ligne plus moderne. Donc, un changement s'opère. L'important est de suivre l'évolution de ce changement, s'il correspond et apporte quelque chose de plus intéressant que ça ne l'était jusqu'à présent. »

La parole n'est plus demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoisiale approuve à l'unanimité moins 1 abstention les comptes de fonctionnement 2022 de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois.

x x x

2. Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale

Résultat

	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Comptes 2022	Budget 2022
Total des recettes	10 260 494	10 690 481	10 718 472	10 888 092	10 740 105	10 619 942
Total des dépenses	10 186 492	10 597 798	10 711 926	10 813 919	10 658 358	10 658 942
Bénéfice/perte d'exploit.	74 003	84 916	6 546	74 173	81 747	-39 000
Produits/charges extrao.	-68 750	-76 007	-26 721	-4 483	-54 223	0
Résultat net	5 252	8 909	-20 175	69 690	27 524	-39 000

Les comptes d'exploitation 2022 laissent apparaître un bénéfice net de CHF 27'523.96. Ce résultat peut être qualifié de bon au vu des conditions particulières auxquelles l'Institution a été confrontée, notamment la pandémie qui a sévi en début d'année, ainsi qu'à la situation géopolitique et l'inflation sur les prix.

Le résultat positif est dû à quelques facteurs particuliers :

- La prise en charge par le Service de la prévoyance sociale, des dépenses Covid (gants et matériel de protection) qui s'élèvent à CHF 34'207.05.
- L'augmentation du chiffre d'affaires des ventes en cafétéria et cuisine dont les recettes s'élèvent à CHF +8'964.45.
- Le contrat de fourniture électrique signé avec le Groupe E qui couvre jusqu'en 2024 et qui permet une économie de CHF 10'277.45.
- La maîtrise des frais de salaires, soit -1.8% par rapport au budget.
- Et enfin, les taxes d'hébergement qui se situent au-dessus du niveau du budget.

Dans le but de renforcer la sécurité, la stabilité et de mettre à niveau le parc informatique, des investissements, dont le total s'élève à CHF 60'186.-, ont été réalisés. Il s'agit notamment de l'acquisition d'un troisième serveur, de la mise à jour de licences et du passage à Microsoft Office 2021. Ces investissements sont entièrement financés par la CODEMS.

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoisiale approuve à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2022 de la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines.

x x x

3. Fondation des Fonds Pies

Résultat

FONDATION	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Fonds Pies			
Charges	263'547.07	182'012.30	216'705.77
Revenus	236'954.44	174'491.25	198'251.55
<i>Perte de l'exercice</i>	P -26'592.63	P -7'521.05	P -18'454.22

Les comptes 2022 des Fonds Pies bouclent avec une perte de CHF 26'592.63.

Une étude relative à la grange du domaine de Friesenheit a été réalisée à hauteur de CHF 14'670.-. Le fonds *Assainissement et rénovation* créé en 2021 a permis de diminuer de moitié les coûts qui s'élèvent finalement à CHF 7'335.-.

Un dégât d'eau est survenu au domaine de Menziswil. Les coûts de réparation se montent à CHF 58'416.15. Après déduction de l'indemnité versée par l'assurance et le prélèvement au fonds de réserve, l'impact net sur les charges 2022 s'élève à CHF 19'161.15.

A la chapelle de Bourguillon, une effraction a eu lieu et a occasionné des dégâts pour un montant de CHF 11'890.95. Une indemnité a été versée par l'assurance à hauteur de CHF 8'230.65.

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoiale approuve à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2022 de la Fondation des Fonds Pies.

xxx

4. Régie des Copropriétés bourgeoiales

Résultat

FONDATION	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Régie Copropriétés			
Charges	1'210'464.58	1'313'732.35	1'324'566.80
Revenus	1'264'473.87	1'331'652.60	1'263'262.47
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	B 54'009.29	B 17'920.25	P -61'304.33

Les comptes 2022 de la Régie des Copropriétés se soldent par un bénéfice de CHF 54'009.29.

Au bâtiment locatif de la Samaritaine 9, des frais de réparations inhérents à un dégât d'eau s'élèvent à CHF 16'728.55. Une indemnité perçue par l'assurance à hauteur de CHF 12'823.30 et un prélèvement de CHF 3'900.- au fonds de rénovation réduisent l'impact net sur charge à CHF 5.25.

A Bertigny, la Bourgeoisie, en sa qualité de partenaire, participe à 50% au projet Pôle Santé et Activités à Bertigny-Chamblioux pour un montant de CHF 25'000.-.

Au domaine de Bertigny toujours, une indemnité de CHF 33'168.56 a été perçue pour le passage de lignes électriques souterraines, ses accessoires et artères de télécommunication.

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoiale approuve à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2022 de la Régie des Copropriétés bourgeoiales.

xxx

5. Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial

Résultat

FONDATION	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Orphelinat			
Charges	964'381.30	1'251'915.70	860'309.61
Revenus	<u>1'040'042.76</u>	<u>1'282'135.95</u>	<u>1'293'945.80</u>
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	B 75'661.46	B 30'220.25	B 433'636.19

Les comptes 2022 de la Fondation de l'Orphelinat bouclent avec un bénéfice de CHF 75'661.46.

Pas de commentaire particulier à signaler si ce n'est le versement de la subvention annuelle de CHF 40'000.- par la Fondation de l'Orphelinat à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse en vue de l'intégration de jeunes en difficulté.

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoisiale approuve à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2022 de la Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial.

xxx

6. Caisse des Scholarques

Résultat

FONDATION	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Caisse Scholarques			
Charges	65'725.10	22'460.00	201'890.76
Revenus	<u>64'862.64</u>	<u>22'700.00</u>	<u>201'016.88</u>
<i>Perte de l'exercice</i>	P -862.46	B 240.00	P -873.88

Les comptes 2022 de la Caisse des Scholarques laissent apparaître un déficit de CHF 862.46.

La situation géopolitique (guerre en Ukraine) et la crise énergétique de 2022 ont fortement impacté les placements financiers. En effet, la flambée des prix de l'énergie a notamment généré une inflation de 2,8% en 2022 en Suisse. Malgré une gestion très prudente du portefeuille, nous n'avons pu éviter une perte nette de performance qui se monte à -11.52%. Les pertes ont pu être quasi intégralement compensées par des réserves créées les années précédentes.

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoisiale ratifie à l'unanimité moins 1 abstention les comptes de fonctionnement 2022 de la Caisse des Scholarques.

xxx

7. Fondation C.-J. Moosbrugger

Résultat

FONDATION	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
C.-J. Moosbrugger			
Charges	55'011.43	29'500.00	135'638.22
Revenus	52'657.08	29'700.00	136'721.68
<i>Perte de l'exercice</i>	P -2'354.35	B 200.00	B 1'083.46

La Fondation Moosbrugger boucle avec une perte de CHF 2'354.35.

En 2022, aucune demande de bourses n'a été traitée.

Là également, la guerre en Ukraine et la crise énergétique de 2022 ont fortement impacté les placements financiers. La perte nette de performance s'élevant à -14.15% a pu être compensée par les réserves créées les années précédentes.

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoise ratifie à l'unanimité les comptes de fonctionnement 2022 de la Fondation C.-J. Moosbrugger.

xxx

FONDATION DE FRIBOURG POUR LA JEUNESSE (FFJ)

Le rapport de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse ainsi que les comptes de l'exercice 2022 sont présentés à l'Assemblée pour information. Il n'y a donc pas lieu de voter sur ces objets.

Pour rappel, le Foyer des Bonnesfontaines et l'Association Œuvre des Crèches – Foyer St-Etienne ont fusionné. Sous la dénomination « Fondation de Fribourg pour la Jeunesse », il a été constitué une Fondation au sens des articles 80 ss du Code civil suisse et ceci depuis le 1^{er} janvier 2016. La nouvelle Fondation réunit le Foyer des Bonnesfontaines, le Foyer St-Etienne, Time Out, le Séjour de rupture, La Préfo, et ASEA.

Les comptes du Foyer sont contrôlés et approuvés par la Direction cantonale de la Santé et des Affaires sociales et le financement est assuré par les subventions tant cantonales que fédérales, ce qui garantit un équilibre financier de ces comptes.

1. Secteurs subventionnés par le Service de la Prévoyance sociale (SPS) : il s'agit du Foyer St-Etienne, du Foyer des Bonnesfontaines inclus les Séjours de Rupture et de Time Out.

Centres de charges :		Comptes 2022		Budget 2022		Variation 2022	
FSE - FDB/SdR - TO							
AS3A Appartement - AS3A Alternatif							
Compte	Désignation	Charges	Produits	Charges	Produits	CHF	%
5000	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 612 332,16		12 141 630,65		-529 298,49	-4,36%
6000	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		11 612 332,62		12 141 630,64	-529 298,02	-4,36%

2. Secteur subventionné par le Service Public de l'Emploi (SPE) : il s'agit du Centre de Préformation de Grolley (Préfo).

Centres de charges :		Comptes 2022		Budget 2022		Variation 2022	
La Préfo							
Compte	Désignation	Charges	Produits	Charges	Produits	CHF	%
5000	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 515 561,35		1 509 800,00		5 761,35	0,38%
6000	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		1 515 561,35		1 509 800,00	5 761,35	0,38%

3. Secteur non subventionné : il s'agit d'ASEA (Accompagnement Socio-éducatif Ambulatoire)

Centres de charges :		Comptes 2022		Budget 2022		Variation 2022	
AS3A Ambulatoire							
Compte	Désignation	Charges	Produits	Charges	Produits	CHF	%
5000	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	280 138,45		156 476,92		123 661,53	79,03%
6000	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		261 691,80		162 000,00	99 691,80	61,54%

Différence

18'446,65

M. Thierry Steiert, Syndic-Président, tient à remercier M. Jean-Luc Kuenlin, Directeur de la FFJ, qui n'est pas présent ce soir, mais qui terminera son mandat, respectivement en tant que Directeur de cette Fondation à la fin du mois de juin. Il a contribué de manière importante à la réussite de cette opération qui était la création de la FFJ. Nous aurons l'occasion encore de le remercier ultérieurement ».

x x x

3. Rapport de gestion 2022

Le rapport permet d'avoir une vision globale et de vous tenir informé, tout comme le grand public, des activités de la Bourgeoisie.

Je vous propose de passer en revue le rapport et d'en relater quelques faits marquants :

1. Pages 4 : Organigramme de la Direction et du Service

Permet une vision globale du nombre de personnes, 16 au total, représentant 14.9 EPT, qui travaillent au sein de la Bourgeoisie.

2. Pages et 5 ss. : Patrimoine forestier

Faits marquants :

- Le changement climatique qui a un impact non négligeable sur la situation du marché du bois en Suisse.
- Le bilan des ventes dont les prix tendent à se stabiliser.
- Une explosion de la vente de bois d'énergie en raison de la situation géopolitique ainsi que l'annonce d'une pénurie d'électricité et des mesures de restriction.

- Un programme d'interventions dans la Vallée du Gottéron pour la période quadriennale 2021 à 2024 qui ont pour but de contribuer à renforcer la sécurité de la route et des habitations dans la vallée.
- Des collaborations et partenariats, notamment avec la Ville, pour divers aménagements pour les Bains de la Motta, ce grâce à l'acquisition de la scie mobile voté lors de l'assemblée bourgeoise du 15 décembre 2021 qui permet la réalisation de divers éléments tels que poubelles, tables, bancs et chaises longues.

3. Pages 9 : Patrimoine agricole de plaine et alpestre

Fait marquant : Une étude a été lancée en collaboration de l'Institut agricole de Grangeneuve qui a pour but l'identification des besoins en bâtiments et surfaces ainsi que de déterminer l'état des infrastructures. Une stratégie sera fixée et servira à déterminer l'avenir des domaines. Elle sera coordonnée avec d'autres études portant sur le parc de bâtiments.

4. Pages 9 et ss. : Patrimoine viticole

Faits marquants :

- Une nette reprise des activités des secteurs « Restaurateurs » et événements avec la fin de la pandémie. Ce qui est réjouissant.
- Un nouveau vin mousseux en vente de suite au magasin de vin de la Rue des Alpes 14.
- Deux cuvées en édition limitée, élevées en fût de chêne et habillées par une étiquette spécifique, ont été élaborées à l'occasion des 100 ans des Bains de la Motta.
- Le lancement de la boutique en ligne (domainebourgeoisie.ch) en février 2023 qui ajoute une corde à notre arc, permettant de diversifier et renforcer notre champ d'action pour affronter l'instabilité du marché.

5. Pages 12 et ss. : Patrimoine immobilier bâti

Faits marquants :

- La fin des transformations de l'immeuble de la Planche-Supérieure 22, tout comme celles de l'ancien caveau et du studio au domaine viticole de Béranges.
- Le projet de construction d'un quartier de logements durables et d'habitations communautaires à Bourguillon qui s'est vu désigné un lauréat, dont la prochaine étape consiste en le développement d'un avant-projet et la poursuite des travaux sur ce dossier en 2023.

La discussion est ouverte.

Madame Irène Baeriswyl : « J'ai une question concernant la Planche-Supérieure. Il y a quelques années, l'auberge de jeunesse avait fermé ses portes et actuellement, il n'en existe plus à Fribourg. Cela aurait été une bonne idée de voir si la possibilité existait à la Planche-Supérieure d'y loger une auberge de jeunesse. La jeunesse actuelle sont les touristes de demain et nous déplorons que la Ville ne dispose plus d'auberge de jeunesse. Cela aurait éventuellement pu être une solution. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Je vous remercie pour votre intervention et vous informe que, de manière générale, le Conseil communal est très préoccupé par l'absence d'auberge de jeunesse depuis plusieurs années maintenant. Il a eu des contacts réguliers avec la Fondation suisse pour le tourisme social qui est en fait le propriétaire des auberges de jeunesse. Il a été régulièrement répondu lors de la présentation de projets et avant-projets, que ces objets ne répondaient pas aux attentes de ladite Fondation pour des raisons diverses, bien que les critères requis étaient respectés.

Les recherches se poursuivent et je n'imagine pas que l'immeuble de la Planche-Supérieure aurait été accepté ou même intéressé ladite Fondation.

Par contre, la recherche d'un lieu adéquat se poursuit sachant qu'évidemment, des éléments financiers doivent être pris en compte. Le gros souci est que la Fondation suisse pour le tourisme social investit fortement dans des lieux touristiques tels que Interlaken ou Saas-Fee, alors qu'ils ont clairement dit qu'ils considèrent Fribourg comme une destination de catégorie C (catégorisation des sites : A-B-C). C'est d'autant plus étonnant car le potentiel de la Ville de Fribourg est important au vue de la demande des jeunes en lien avec les universités et les hautes écoles, ainsi que les gens qui viennent en camp sur le site sportif St-Léonard, etc. On imagine dès lors qu'il y a un public cible suffisamment important pour pouvoir, entre guillemets, remplir une auberge de jeunesse à satisfaction, mais cela n'a apparemment pas convaincu la Fondation. Donc, les réflexions se poursuivent non seulement avec la Fondation pour le tourisme social, mais aussi avec d'autres prestataires potentiels qui pourraient offrir de l'hébergement type auberge de jeunesse.

J'espère que ce sera possible dans un avenir proche que cela soit avec du patrimoine immobilier de la Bourgeoisie ou de la Ville ou avec des tiers. »

La parole n'est plus demandée.
La discussion est close.

L'assemblée bourgeoisiale approuve à l'unanimité le rapport de gestion 2022 des Institutions bourgeoisiales.

x x x

4. Divers

M. le Président ouvre le point 4 de l'ordre du jour et donne la parole à M. Philippe Berset pour la présentation d'un thème, en l'occurrence, une présentation imagée avant/après, de la transformation du bâtiment de la Planche-Supérieure 22.

M. Philippe Berset, Chef de service : « Comme cela a été dit, ce sera avant tout une présentation imagée. Donc, cela se passe d'explications trop complexes. Il était intéressant pour nous de vous présenter la genèse avant de passer le diaporama.

Nous avons un bâtiment historique d'importance, situé à la Planche-Supérieure, avec aussi une tradition par rapport à l'ancienne place des marchés aux bestiaux depuis le 16^{ème} siècle. Un bâtiment intéressant au niveau patrimonial.

Donc, au moment de son acquisition, nous avons déjà un permis de construire pour du logement standard. A la question d'auberge de jeunesse, pour des raisons structurelles et organisationnelles, cela n'aurait pas été possible. L'affectation première imaginée était du locatif avec des loyers abordables.

Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, nous avons été abordé par le Café-Restaurant Le Sauvage, situé à proximité immédiate, afin de mettre en place des synergies et permettre de présenter une offre en logements para hôteliers. Le but était de soutenir l'effort fait au niveau des politiques publiques d'offrir plusieurs opportunités d'attirer des touristes en Basse-Ville de Fribourg. L'offre était intéressante. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes engagés finalement, tout à la fin du projet, sur ce partenariat et vous verrez le résultat final. Sans plus tarder, je lance le diaporama. »

M. le Syndic-Président remercie M. Berset pour ces explications et le diaporama qui démontre l'ampleur des travaux engagés dans ce bâtiment qui est un patrimoine historique d'une valeur indéniable. Pour rebondir sur la question de l'offre hôtelière, il ne s'agit bien sûr pas d'une auberge de jeunesse, mais d'une offre supplémentaire touristique pour pallier à une demande très forte en Ville de Fribourg, en raison de la perte de lits d'hôtels ces dernières années suite aux fermetures du NH et du Parc Hôtel. Cette offre ne compensera pas l'entier de la demande, mais il s'agit tout de même d'un petit appel d'air bienvenu. »

Il informe ensuite l'assistance de la date de la prochaine assemblée bourgeoisiale, soit le **mercredi 13 décembre 2023 à 19h30 dans cette même salle**, assemblée qui traitera du budget 2024 à cette occasion.

Il annonce un événement, soit :

« Goût' Émoi »

- samedi 3 juin 2023 de 14h00 à 20h00 au domaine viticole de Riex.

Il s'agit d'un parcours explicatif et ludique qui vous est proposé pour découvrir et comprendre les rouges mystérieux mais trépidants de la dégustation du vin.

En effet, chaque vin a sa typicité dû à la richesse du sol des différents terroirs, au cépage cultivé et aux procédés de vinification choisis. L'impact de ces différents éléments va influencer la sensation et le goût en bouche.

Aucune inscription n'est requise, l'entrée est libre.

La parole est ensuite donnée à l'assemblée.

La discussion est utilisée.

Mme Katharina Fromm Giese : « En arrivant ce soir, j'ai croisé une dizaine de personnes qui étaient découragées de chercher l'entrée de la salle. Ma proposition serait de joindre à la convocation un plan des lieux qui permette de trouver plus facilement l'accès à la salle. »

M. Steiert, Syndic-Président : « Merci pour votre remarque Madame Fromm et nous allons donner suite à votre demande en ajoutant un plan afin d'en faciliter l'accès. Je précise également que le bâtiment est pourvu d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. »

La discussion n'est plus utilisée, elle est donc close.

M. le Président :

- Remercie la représentante du Conseil communal, les membres des Commissions bourgeoises, les représentants de la presse, la scrutatrice et l'assemblée.
- Rappelle la distribution du bon qui donne droit à un rabais de 20% sur les vins millésimes 2021, lors du prochain achat au magasin de la Rue des Alpes.
- Souhaite à toutes et à tous un bel été et invite les bourgeois-es à partager un apéritif servi au caveau.
- Souhaite une excellente fin de soirée.

L'assemblée est close à 20h17.

LE PRESIDENT :



Thierry Steiert
Syndic

LE SECRETAIRE :



Philippe Berset

LE SECRETAIRE DE VILLE :



David Stulz

Assemblée bourgeoisiale du mercredi 24 mai 2023

Scrutateur/trice : (Mme/M.) Nom Varela Prénom Jocelyne

	<u>Nombre de personnes</u>	<u>Remarques</u>
Bourgeois/ses	<u>28 33</u>	
Conseil bourgeoisial	<u>3</u>	
Conseil communal	<u>0 1</u>	Les membres du Conseil communal ne sont pas bourgeois
Syndic-Président	1	Pas bourgeois
Secrétaire	0	Pas bourgeois
Presse	0	Pas bourgeois
Total bourgeois/ses	<u><u>32 / 33</u></u>	à l'heure et 4 retardataires soit 37

Signature : 